

Nombre de conseillers :

En exercice: 11

Présents: 09

Votants: 11

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'An Deux mille Vingt et le vingt-six le vingt du mois de Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRÉSENTS: CARVALHO Alicia, COURATTE Andrée, PONTOIS Hélène, PONTOIS Brigitte, TUQUET Eric, LEGRAND Jordan, LEGRAND Stéphane, AYSE Patrick, CAZET Michel

ABSENTS : DELCEY Annie, CAZET Joëlle

A DÉLÉGUÉ SON DROIT DE VOTE conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : DELCEY Annie a donné pouvoir à LEGRAND Jordan et CAZET Joëlle a donné procuration à CAZET Michel

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alicia CARVALHO

Objet: Élection des délégués au Regroupement Pédagogique Intercommunal
Pardies-Pietat/Baliros/Saint-Abit

Le Maire expose qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, et conformément aux dispositions de l'article L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil doit procéder à l'élection de quatre délégués pour représenter la Commune au RPI Pardies Pietat / Baliros / Saint Abit.

Il invite les membres du Conseil Municipal à voter.

Après vote, à l'unanimité, sont élus délégués titulaires : Michel CAZET
Brigitte PONTOIS
Eric TUQUET
Patrick AYSE

Et sont élus délégués suppléants : Alicia CARVALHO
Jordan LEGRAND
Stéphane LEGRAND

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET.

